

Référentiel multidisciplinaire de l'Amylose Cardiaque

Fiche RADIOLOGIE - Adressage des patients en Radiologie pour IRM cardiaque

Rédigée par le Dr Gilles SOULAT



LA DEMANDE D'EXAMEN

► **Pour une demande interne à l'HEGP :**

Le clinicien prescripteur de l'examen réalise une demande connectée via DxCare. Aucune intervention du patient n'est nécessaire sur la prise de rendez-vous.

► **Pour une demande externe à l'HEGP :**

Le clinicien prescripteur peut télécharger la fiche de demande d'IRMc adaptée pour l'Amylose (Voir : Annexe 03a. Demande d'examen IRM cardiovasculaire).

Il appartient au clinicien de laisser le patient prendre le rendez-vous lui-même ou de s'en occuper.



Correspondants

Prise de rendez-vous par :

- **Téléphone : 01.56.09.38.02**
- **Fax : 01.56.09.38.50**
- **Mail : rdv.imagerie-egp@aphp.fr**

A titre indicatif, le délai d'obtention d'un rendez-vous en IRMc

- Pour un patient hospitalisé à l'HEGP : **environ 1 semaine**
- Pour un patient ambulatoire : **environ 1 mois**

Ces délais peuvent être soumis à variations.

LE RENDEZ-VOUS

► **En amont du rendez-vous :**

- Le patient reçoit une convocation pour son rendez-vous à l'IRMc
- Il reçoit également un auto-questionnaire à remplir (Voir : Annexe 03b. Questionnaire patient pour toutes IRMs)

► **Le jour du rendez-vous :**

- Le patient devra se présenter à l'Accueil administratif, puis à l'Accueil du service
- L'heure de convocation donnée au patient pour son rendez-vous n'est pas l'heure de passage en salle d'examen. Le patient est convoqué 30 minutes avant.
- La durée d'acquisition à l'IRMc est de 40 minutes

LES RÉSULTATS

Les résultats Les résultats devant être interprétés en regard des examens biologiques, ils sont communiqués à postériori.

- Pour le patient : les résultats Images et Compte-rendu sont disponibles sous 15 jours via www.mon.aphp.fr
- Pour le clinicien prescripteur interne à l'HEGP : les résultats sont disponibles via CareStream et DxCare.
- Pour le clinicien prescripteur externe à l'HEGP : les résultats sont envoyés par courrier papier.